

L'ENTRETIEN PERSONNALISÉ D'ORIENTATION

En terminale, l'élève bénéficie d'un entretien personnalisé d'orientation obligatoire (Circulaire n°2006-2013 du 14 décembre 2006), avec un de ses 2 professeurs principaux, accompagné quand il le souhaite de ses parents.

Il a pour objectif d'aider l'élève à formuler ses intentions d'orientation qui seront renseignées sur la fiche dialogue au 1^{er} trimestre et sur la fiche Avenir au 2^d trimestre.



>>> LE LYCÉEN FACE AU CHOIX D'ORIENTATION

Les lycéens sont encore jeunes et leurs intérêts, leurs valeurs évolueront tout comme eux. Après la terminale, ils vont encore « grandir » intellectuellement et émotionnellement grâce à leurs expériences de vie. Certains lycéens se trouvent trop jeunes pour faire des choix qui les engagent. Ils ont d'autant plus peur d'y réfléchir qu'ils ressentent cet engagement comme définitif.

Il est donc utile de les rassurer durant l'entretien sur le fait que leur projet de terminale pourra changer en fonction de leur évolution et de leurs expériences. En tout cas, les élèves devront être volontaires et en mesure d'exprimer leurs appréhensions.

Penser à soi, pour soi et prendre une décision n'est pas aussi simple.

Tous les outils d'information à la disposition des lycéens sont nécessaires pour faire progresser leur réflexion : sites d'information fiables, questionnaires d'intérêts, journées portes ouvertes (JPO), salons, MOOC, guides etc.

Mais la rationalité n'est pas seule aux commandes des projets. Ainsi la mise en relation des intérêts et des formations aussi pertinente soit-elle ne répond pas à la question qui nourrit leur inquiétude : « Cela va-t-il me convenir (sous-entendu : plus tard) ? ».

Il est nécessaire de les rassurer : le projet élaboré en terminale fait partie de leur histoire et il participe dans le présent à la construction de leur avenir et de leur personnalité en devenir.

Donc faute de **pouvoir leur prédire leur avenir, efforçons nous de les aider à le préparer dans le présent.**

>>> PRÉPARER L'ENTRETIEN D'ORIENTATION

> PRÉPARATION DES ENTRETIENS

Lors d'un temps de vie de classe ou d'une séance d'information sur les filières post-bac, présentez les entretiens d'orientation à vos élèves : dates, objectifs, déroulements, suites données...

> PRÉPARATION DES ÉLÈVES

Pour permettre aux élèves de préparer leur entretien, vous pouvez leur proposer la fiche élève « L'entretien personnalisé d'orientation ».

>>> PENDANT L'ENTRETIEN

> RAPPELER LES ENJEUX DE L'ENTRETIEN

Vous avez déjà parlé des entretiens d'orientation en classe et demandé aux élèves de les préparer, mais un petit rappel peut les aider à se mettre en condition.

C'est le moment de leur préciser que ces choix d'orientation seront discutés en **conseil de classe. Ce dernier émet un avis pour chacun de leurs choix ainsi que des recommandations.**

A la fin de l'entretien, « balayer » ensemble la liste des choix qui sera présentée en conseil de classe. **Certains points évoqués lors des échanges peuvent rester entre vous et l'élève.**

> RESTER NEUTRE

Dans un entretien d'orientation, il faut être le plus neutre possible face à l'élève, ne pas le juger et prendre en compte ce qu'il exprime plutôt que ce que l'on pense être bon pour lui. Votre position lors d'un entretien est un peu différente, vous n'êtes pas tout à fait dans votre rôle d'enseignant, tout en l'étant ... Il faut lui préciser **que vous n'êtes pas là pour l'évaluer mais bien pour discuter de son orientation et l'accompagner quels que soient ses aspirations ou ses doutes.**

> ÊTRE RASSURANT

Le choix d'une orientation comporte un risque : se tromper ! Et pour certains adolescents, cela peut être angoissant. Rassurez-le en lui rappelant qu'il va choisir une orientation pour l'année prochaine mais que cela ne signifie pas qu'il est enfermé dans un cursus ; **les réorientations sont possibles, des passerelles existent ainsi que des nouveaux départs...**

> LES PROLONGEMENTS

Un entretien d'orientation se conclut idéalement avec un choix de formations définies par le jeune, plus généralement avec des pistes à approfondir (JPO, recherches d'informations sur le WEB...).

Dans le cas où des élèves n'auraient pas d'idées précises, il est possible de soumettre le questionnaire « Je fais le point » de la fiche élève. Cela signifie que d'autres rendez-vous sont à prévoir et qu'il faut les programmer.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à demander conseil auprès du PsyEN (Psychologue de l'Education Nationale) de votre établissement ou de proposer à l'élève de prendre rendez-vous avec ce professionnel de l'orientation pour un entretien approfondi d'orientation.

»»» LES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Une attention particulière doit être portée aux élèves en situation de handicap. L'élève s'est-il bien renseigné sur les conditions d'accessibilité des formations de l'enseignement supérieur qu'il envisage ?

PERSONNE RESSOURCE

LE PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (PSY-EN) :

» UN EXPERT INCONTOURNABLE

Le psychologue de l'éducation nationale vient en appui pour la préparation et le suivi des entretiens par une information sur les filières, leur sélectivité, les chances prévisibles de réussite, les débouchés. Il réalise des entretiens d'orientation approfondis lorsque qu'une problématique plus complexe le justifie. Il connaît les ressources et les informations utiles pour les élèves et les équipes éducatives et saura guider leurs recherches.

En tant que Psy-EN, il intervient particulièrement auprès des élèves en difficulté, en situation de handicap, en rupture ou en risque de rupture scolaire. Ses interventions se font sous forme d'entretiens individuels et de séances collectives, dans le lycée ou au CIO (Centre d'information et d'orientation).

L'ENTRETIEN APPROFONDI D'ORIENTATION :

» UN ENTRETIEN QUI EST LE PLUS SOUVENT À VISÉE PSYCHOLOGIQUE

Il est effectué par le PsyEN et s'inscrit dans une temporalité plus longue que celui réalisé par l'enseignant. Le PsyEN va replacer la problématique du sujet dans son histoire personnelle, en mettant à distance relative « le versant scolaire ». Il va mobiliser les techniques d'entretien et éventuellement être amené à utiliser des questionnaires d'intérêts ou de personnalité.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



onisep

**TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS**

Fiches pédagogiques PP Terminales. Décembre 2018. Directeur de publication : Michel Quéré /
Par Délégation : Laurent Hugot / Responsable de la publication : Héliane Legault /
Conception et rédaction : Virginie Cousin-Douel, Alexia Saveri, Christine Serin, Sarah Lia /
Maquette et Pao : Sarah Lia, Christine Serin, Léa Fuselli, . ISBN : 978-2-37542-241-0